



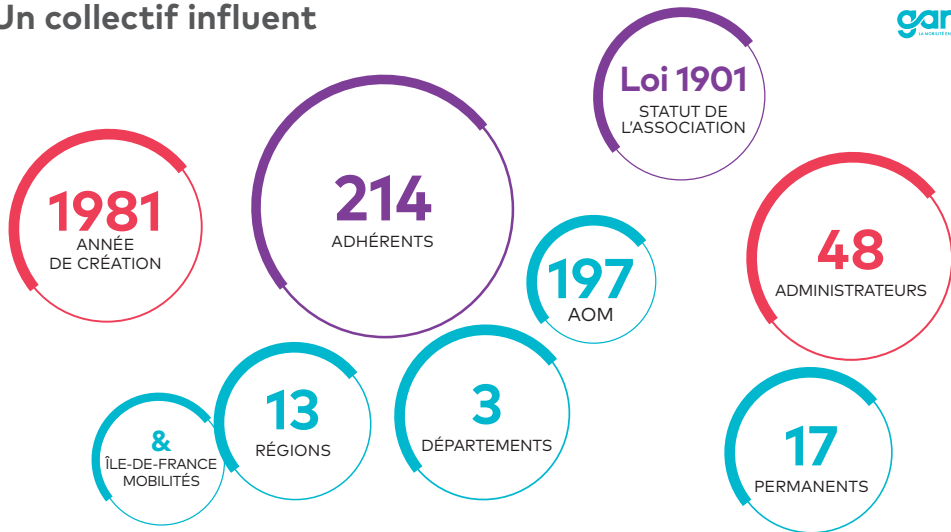
Porter la voix des AOM

À propos du GART

Fort de la diversité des territoires qu'il représente et des différentes sensibilités politiques qui le composent, le GART accompagne les autorités organisatrices de la mobilité - AOM locales, AOM régionales, communautés de communes, départements - dans l'exercice de leurs compétences en matière de mobilités. Notre action en faveur de la mobilité durable et la défense des intérêts des collectivités n'ont cessé de faire de notre association, un acteur reconnu et écouté de la mobilité en France.



Un collectif influent



Ce que nous faisons

- ✓ Porte-parole des AOM
- ✓ Agir à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques
- ✓ À l'échelle nationale et européenne



- ✓ Accompagner les AOM dans l'exercice de leur compétence
 - ✓ Compétences juridiques, économiques et scientifiques
 - ✓ Développer le transport public et les modes alternatifs

- ✓ Fédérer les acteurs
- ✓ Partager les bonnes pratiques
- ✓ Animer le réseau « adhérents »

Nos instances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décide des orientations
stratégiques

GROUPES DE TRAVAIL

Facilitent les retours
d'expériences et l'échange
de bonnes pratiques

ÉQUIPE PERMANENTE

Accompagne
quotidiennement
les adhérents dans l'exercice
de leurs compétences

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Contribue à la réflexion
de l'association sur l'évolution
des grands enjeux de la mobilité
durable

CLUB DES PARTENAIRES

Rassemble les industriels
et les entreprises de service
de la filière

Notre équipe permanente



Raphaël Krug

Directeur intermodalité et aménagement de l'espace public



Ivan Slastanova

Responsable interurbain et logistique urbaine



Siriman Coulibaly

Chargé de mission mobilités partagées et transition énergétique



Aurélie Sené

Chargée de mission ressources humaines et internes



Florence Dujardin

Directrice des affaires économiques et financières



Céline Sabatier

Responsable observatoire des réseaux de transport



Mounia Grosjean

Responsable économie des transports



Alexandre Magny

Directeur général



Mouloud Houacine

Directeur de la communication



Juliette Laur

Chargée de communication



Valérie Charpentier

Responsable des affaires générales



Benjamin Marcus

Directeur des affaires publiques et européennes



Eve Landais

Juriste



Nancy Arthozoul

Juriste



Benoît Chauvin

Directeur innovation et transitions



Karima Carbonnier

Chargée de mission ressources externes



Agathe Gérard

Chargée d'études

Un rôle clé dans le débat public



- ✓ Défendre un modèle économique soutenable des mobilités



- ✓ Proposer des évolutions législatives et réglementaires concrètes (gouvernance, financement, intermodalité, décarbonation, cadre normatif...)



- ✓ Mettre en lumière les réalités des réseaux de transport

**Le GART, c'est une parole
structurée et reconnue**

Une expertise qui se lit, se partage et s'impose



Nos publications



Notre newsletter



Notre site internet



De l'expertise à l'action (ces derniers mois)



15 ▶ auditions (Assemblée nationale, Sénat, IGEDD, ART...)

45 ▶ numéros de L'Hebdo



12 ▶ priorités pour en finir avec les irritants normatifs de la mobilité

1348 
participants à nos événements

+600
questions économiques et juridiques traitées

+200
articles thématiques rédigés sur www.gart.org

14 ▶ fiches pédagogiques pour comprendre et agir sur les mobilités du quotidien



13 ▶ réunions de travail consacrées au VM/VMRR



17
sessions (Mardi de l'expérience, Mercredi de l'expertise, Vendredi de l'innovation)

1 ▶ livre blanc sur le financement de la transition énergétique des mobilités

Un Club pour connecter territoires et industrie



Notre Club des partenaires fédère les acteurs industriels ainsi que les entreprises de la filière Mobilités.

Ses membres dialoguent avec les élus et l'équipe permanente autour des grands enjeux présents et à venir du secteur.

ILS NOUS FONT CONFIANCE



ALSTOM



CITIO

DAIMLER TRUCK
Daimler Buses



FAIRTIQ



IVECO
BUS

HEULIEZ



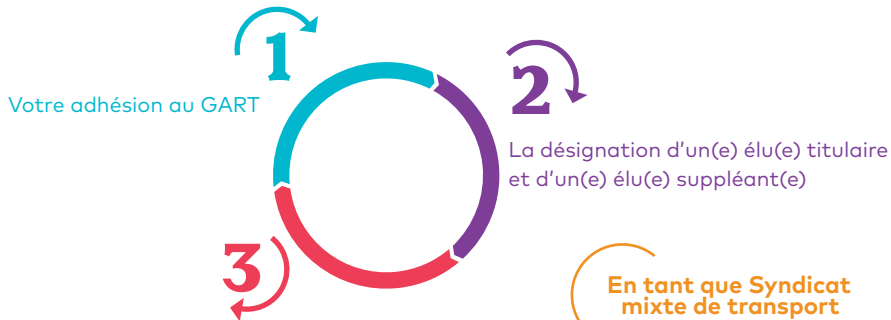
POMA



urbanLOOP
Smart sustainable mobility

Comment adhérer ?

Être autorité organisatrice de la mobilité et prendre une délibération qui acte les points suivants.



Le montant de la cotisation varie selon la population (0,053€ par habitant)* et le statut (AOM locale, AOM régionale, AO2, département)

*Montant fixé annuellement par l'Assemblée générale du GART.

En tant que Syndicat mixte de transport

Modalités de calcul d'adhésion fixées par le Conseil d'administration et précisées dans le règlement intérieur.

Vous avez une question ?

Contactez-nous pour en savoir plus sur le rôle et les actions de notre association, échanger avec notre équipe ou découvrir les modalités d'adhésion.

